

PIG "Mieux Habiter, Mieux Louer" avec secteurs renforcés du Pays d'Aix 2016-2019
Participation complémentaire du Département à la dernière année 2019
avril à septembre 2019

	Objectifs	Montant aide individuelle	Montant de l'enveloppe
Intervention en faveur de 61 PO			
Travaux éligibles - propriétaires occupants modestes dont :	18		25 000 €
Travaux autonomie/adaptation	8	1500	12 000 €
Travaux de précarité énergétique	10	1300	13 000 €
Travaux éligibles - propriétaires occupants très modestes dont :	43		82 000 €
Travaux autonomie/adaptation	8	1500	12 000 €
Travaux de précarité énergétique	35	2000	70 000 €
Prime précarité énergétique complémentaire :	37		25 000 €
Prime étiquette E	4	250	1 000 €
Prime étiquette D	8	500	4 000 €
Prime étiquette C et +	25	800	20 000 €
Intervention en faveur de 3 PB en Loyer Conventionné Social (LC)	3		18 000 €
Travaux précarité énergétique	3	3000	9 000 €
Prime précarité énergétique complémentaire :	3	2000	6 000 €
Prime pour accompagner la sortie de vacance depuis plus d'un an	3	1000	3 000 €
TOTAL AIDES AUX TRAVAUX PO/PB	64		150 000 €